

Aperçu des données sur l'itinérance : Analyse de l'itinérance chronique parmi les personnes utilisant des refuges au Canada de 2017 à 2023

This document is also available in English under the title:

Homelessness data snapshot :

Analysis of chronic homelessness among shelter users in Canada 2017 - 2023

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1P 0B6
info@infc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités, 2025.

No de cat. T94-60/5-2025F-PDF

ISBN 978-0-660-75296-9

Introduction

L'itinérance chronique renvoie généralement à de longues périodes d'itinérance qui sont associées à des risques accrus de préjudice et à des difficultés d'accès à un logement stable. Les expériences d'itinérance chronique sont souvent aggravées par des difficultés liées à la santé mentale, la consommation de substances ou au handicap. Pour de nombreuses communautés, la prévention et la réduction de l'itinérance chronique sont une priorité.

Ce rapport fournit une estimation et une vue d'ensemble de l'itinérance chronique au Canada entre 2017 et 2023. Il comprend également une analyse démographique de l'itinérance chronique en 2023, mettant en évidence la prévalence relative au sein de populations particulières.

Données

La [définition nationale de l'itinérance chronique](#) englobe les expériences d'itinérance qui se produisent dans les refuges et à l'extérieur des refuges, ainsi que les expériences d'itinérance cachée. Elle désigne les personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance et qui répondent à au moins un des critères suivants :

- ont été en situation d'itinérance pendant six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année;
- ont vécu des expériences d'itinérance récurrente au cours des trois dernières années, pour une durée cumulative d'au moins 18 mois (546 jours).

L'itinérance chronique à l'échelle nationale est estimée à l'aide d'un indicateur fondé sur les tendances de l'utilisation des refuges. Bien que cela exclue les expériences d'itinérance qui se produisent en dehors du système des refuges¹, l'utilisation

¹ Lors de l'interprétation des résultats de ce rapport, il est important de noter que l'estimation nationale du nombre d'utilisateurs de refuges qui vivent une situation d'itinérance chronique fait référence à ceux qui accèdent au système de refuges d'urgence, et n'inclut pas ceux qui accèdent uniquement aux refuges pour violence familiale, aux logements de transition, aux refuges temporaires, ou aux refuges pour réfugiés.

des refuges est la source de données la plus cohérente et la plus fiable pour analyser les tendances de l'itinérance dans le temps. L'indicateur de l'itinérance chronique diffère de sa définition nationale pour tenir compte des limites des données disponibles. En l'absence de données longitudinales sur les expériences d'itinérance en dehors du système des refuges, l'indicateur s'appuie sur les données des refuges pour fournir une estimation de l'évolution de l'itinérance chronique au niveau national. L'indicateur décèle les utilisateurs de refuges d'urgence comme étant en situation d'itinérance chronique s'ils remplissent au moins l'un des critères suivants :

- chronicité aiguë : a utilisé un refuge pendant six mois (180 jours) ou plus dans la dernière année;
- instabilité prolongée : a accédé aux refuges au moins une fois au cours de chacune des trois dernières années.

La *chronicité aiguë* peut être caractérisée comme une expérience d'itinérance récente et persistante, tandis que l'*instabilité prolongée* peut être caractérisée comme un manque de logement stable à plus long terme et une itinérance répétée ou prolongée. Certaines personnes présentent à la fois une itinérance persistante au cours de l'année écoulée et des retours récurrents à l'itinérance au cours des trois dernières années. Cette exposition à des expériences aiguës et répétées d'itinérance prolongée est appelée *itinérance chronique combinée*.

L'indicateur permet donc de classer chaque utilisateur de refuge dans l'un des quatre groupes distincts :

- itinérance chronique aiguë uniquement;
- instabilité prolongée uniquement;
- itinérance chronique combinée (à la fois la chronicité aiguë et l'instabilité prolongée);
- pas d'itinérance chronique.

L'indicateur national de l'itinérance chronique est calculé à partir des données des communautés qui ont une couverture complète de leur système de refuge d'urgence permanent pendant trois années consécutives, et des estimations annuelles de l'utilisation nationale des refuges provenant de l'Étude nationale sur les refuges. Les données sont recueillies par les prestataires de services et les communautés à l'aide du [Système d'information sur les personnes et les familles sans abri \(SISA\)](#) et par l'intermédiaire de partenariats d'échange de données avec les administrations qui utilisent des systèmes semblables.

L'échantillon utilisé pour estimer l'itinérance chronique varie chaque année, car l'ensemble des communautés qui répondent aux critères change. En 2023, l'échantillon comprenait 24 communautés qui répondaient aux exigences en matière de données, représentant 48,8 % de la capacité nationale de refuge d'urgence. Ce pourcentage est légèrement inférieur à celui de 2018 (51,6 %, 21 communautés), mais plus élevé que les autres années : 2022 (44,6 %, 17 communautés), 2021 (39,4 %, 17 communautés), 2020 (40,3 %, 17 communautés), 2019 (46,1 %, 16 communautés) et 2017 (32,7 %, 22 communautés). Bien que cet échantillon couvre une grande partie des expériences des utilisateurs de refuges, il se peut que certaines tendances régionales ne soient pas prises en compte.

Résultats de recherche

Selon [Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2023](#), on estime à 118 329 le nombre de personnes sans domicile dans un refuge d'urgence en 2023, contre 105 655 en 2022. L'utilisation des refuges a augmenté de façon constante chaque année depuis 2020, première année de la pandémie de COVID-19, où l'on avait observé une baisse significative de 25,6 %. De 2005 à 2020, le nombre d'utilisateurs de refuges a généralement suivi une tendance à la baisse, la chute la plus importante étant enregistrée en 2020. Le chiffre de 2023 est comparable à l'estimation de 2019, avant la pandémie (118 759²).

² Citation de [Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, Aperçu des données sur l'itinérance : Le point sur l'Étude nationale sur les refuges 2023](#)

En 2023, on estime que 32 660 (27,6 %) personnes vivent en situation d’itinérance chronique. Ce nombre représente une augmentation de la proportion d’utilisateurs de refuges déterminés comme vivant une itinérance chronique par rapport à 2017 (22,4 %), mais une diminution par rapport à 2020 (31,7 %) [figure 1]. Le nombre estimé d’utilisateurs de refuges pour itinérants chroniques est resté relativement stable de 2017 (28 900) à 2021 (28 631), mais a augmenté en 2022 (31 476) et à nouveau en 2023 (32 660). Ainsi, bien que la proportion d’utilisateurs de refuges en situation d’itinérance chronique a tendance à diminuer, leur nombre estimé est en augmentation. Ce contraste est dû à une augmentation du nombre d’utilisateurs de refuges qui n’étaient pas en situation d’itinérance chronique en 2023.

Figure 1 : L’itinérance chronique de 2017 à 2023

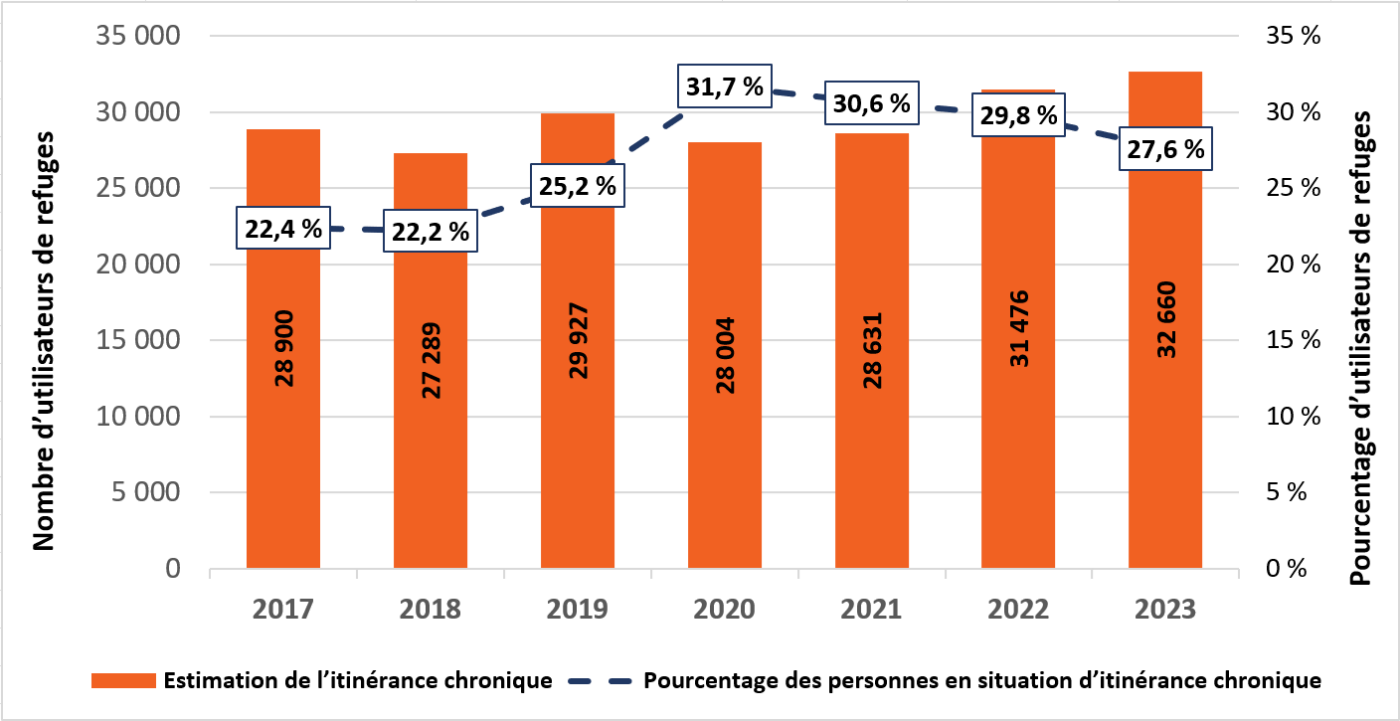


Figure 1 – version textuelle

Année	Pourcentage en situation d’itinérance chronique	Estimation d’itinérance chronique
2017	22,4 %	28 900
2018	22,2 %	27 289
2019	25,2 %	29 927
2020	31,7 %	28 004
2021	30,6 %	28 631
2022	29,8 %	31 476
2023	27,6 %	32 660

L’estimation globale de l’itinérance chronique comprend trois catégories d’utilisateurs de refuges : ceux qui répondent au critère de chronicité aiguë, ceux qui répondent au critère d’instabilité prolongée et ceux qui répondent aux deux critères. Entre 2017 et 2023, des tendances différentes ont été observées pour ces trois catégories d’itinérance chronique (figure 2).

- La prévalence des utilisateurs de refuges en situation d’itinérance aiguë a augmenté régulièrement de 2017 à 2020, puis a légèrement diminué en 2023, passant de 16,0 % en 2020 à 14,1 % en 2023.

- La prévalence des utilisateurs de refuges en situation d'instabilité prolongée est restée relativement stable de 2017 à 2020, mais s'est maintenue à un niveau légèrement inférieur au cours des années suivantes. En 2023, cette proportion était de 8,3 %.
- La prévalence des utilisateurs de refuges ayant connu une itinérance chronique combinée a été relativement stable de 2017 (3,5 %) à 2019 (3,8 %), avant d'augmenter en 2020 (5,6 %) et en 2021 (7,2 %). Cette prévalence a diminué pour atteindre 6,6 % en 2022, puis 5,1 % en 2023.

Figure 2 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée de 2017 à 2023

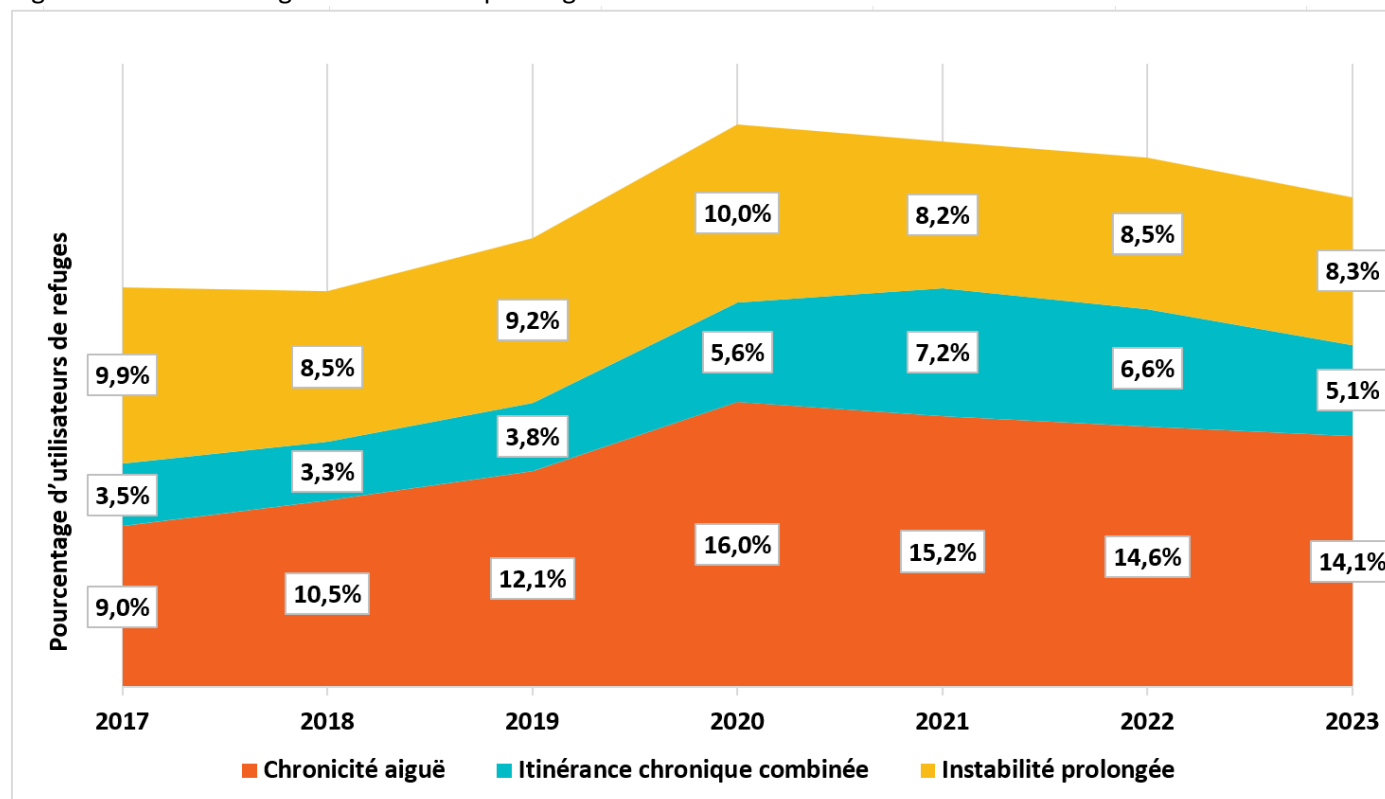


Figure 2 – version textuelle

Année	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total d'itinérance chronique ³
2017	9,0 %	3,5 %	9,9 %	22,4 %
2018	10,5 %	3,3 %	8,5 %	22,2 %
2019	12,1 %	3,8 %	9,2 %	25,2 %
2020	16,0 %	5,6 %	10,0 %	31,7 %
2021	15,2 %	7,2 %	8,2 %	30,6 %
2022	14,6 %	6,6 %	8,5 %	29,8 %
2023	14,1 %	5,1 %	8,3 %	27,6 %

Pour mieux comprendre l'incidence de l'itinérance chronique sur les personnes à plus long terme, les tendances d'utilisation des refuges ont été examinées sur une période de 14 ans, de 2010 à 2023, pour chaque groupe d'itinérance chronique en 2023 (figure 3).

- À titre de comparaison, les utilisateurs de refuges qui ne répondaient à aucun des critères d'itinérance chronique ont passé en moyenne 52 nuits dans un refuge entre 2010 et 2023.

³ Les totaux peuvent différer de la somme des catégories distinctes en raison des arrondis.

- Les personnes en situation d’instabilité prolongée ont passé en moyenne 298 nuits dans un refuge de 2010 à 2023.
- Les personnes souffrant de chronicité aiguë ont passé en moyenne 318 nuits dans un refuge entre 2010 et 2023.
- Les personnes qui ont connu une situation d’itinérance chronique combinée (répondant aux deux critères) ont eu tendance à passer plus de nuits dans les refuges. Le nombre médian de nuits passées dans un refuge entre 2010 et 2023 était de 901 nuits, soit presque le triple de celui de tout autre groupe au cours de cette période.

Il est à noter que l’indicateur d’instabilité prolongée n’exige qu’un seul séjour en refuge par an sur trois années consécutives, alors que le nombre médian de nuits en refuge pour ce groupe est similaire à celui des utilisateurs de refuges en situation d’itinérance chronique aiguë. La différence entre l’exigence minimale et la médiane pour ce groupe suggère qu’ils ont tendance à connaître une insécurité persistante en matière de logement sur plusieurs années.

Figure 3 : Nombre médian de nuits passées dans un refuge entre 2010 et 2023

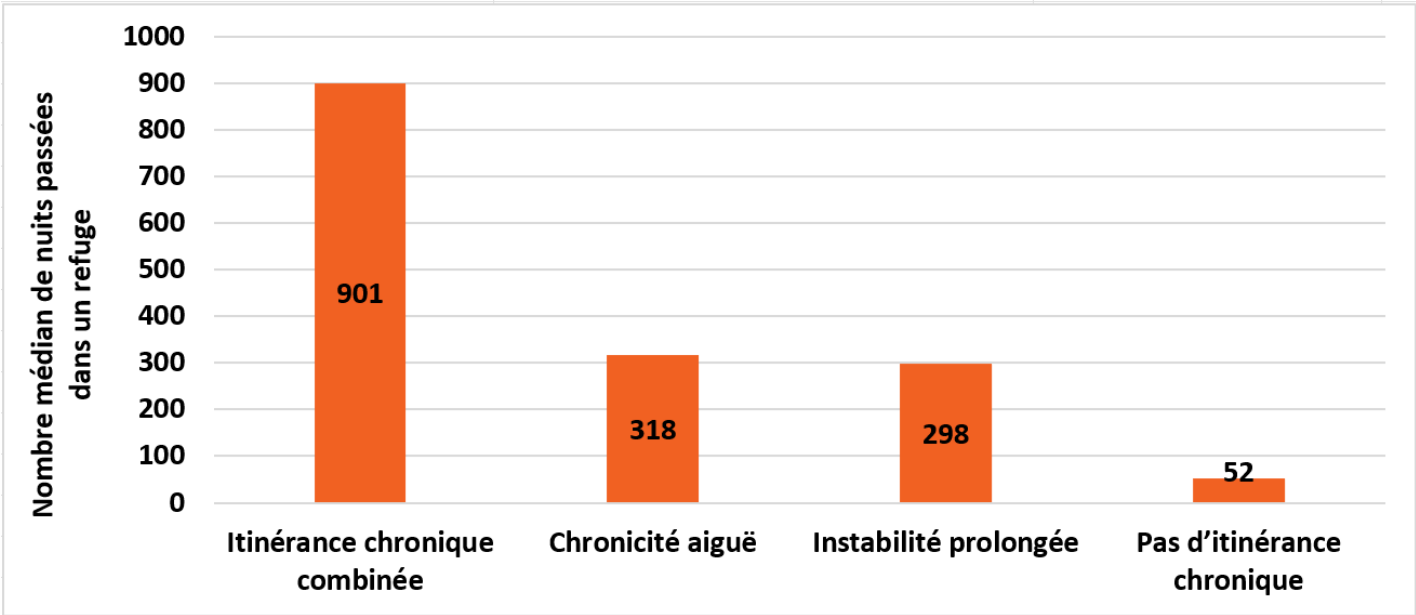


Figure 3 – version textuelle

Statut de chronicité	Nombre médian de nuits passées dans un refuge
Itinérance chronique combinée	901
Chronicité aiguë	318
Instabilité prolongée	298
Pas d'itinérance chronique	52

Analyse démographique

Âge et itinérance chronique

Les taux d’itinérance chronique diffèrent selon les groupes d’âge : 30,7 % des enfants (0 à 16 ans accompagnés), 22,7 % des jeunes (13 à 24 ans non accompagnés), 26,0 % des adultes (25 à 49 ans), 33,7 % des adultes plus âgés (50 à 64 ans) et 32,1 % des aînés (65 ans et plus).

Des différences statistiquement significatives ont été observées dans les tendances de chronicité aiguë et d’instabilité prolongée selon les groupes d’âge (figure 4).

- La chronicité aiguë la plus élevée était celle des enfants accompagnés, alors que la plus faible était celle des adultes.

- Les adultes et les adultes plus âgés étaient les usagers les plus susceptibles de connaître une instabilité prolongée, suivis des aînés et des jeunes. Les enfants accompagnés sont les moins susceptibles de connaître une instabilité prolongée.
- L'itinérance chronique combinée, qui comprend une utilisation intensive et pluriannuelle des refuges, tend à augmenter avec l'âge. Les adultes plus âgés et les aînés étaient les plus susceptibles de vivre ce type d'itinérance, suivis des adultes. Les enfants et les jeunes présentaient les taux les plus bas d'itinérance chronique combinée.

Figure 4 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée par âge en 2023

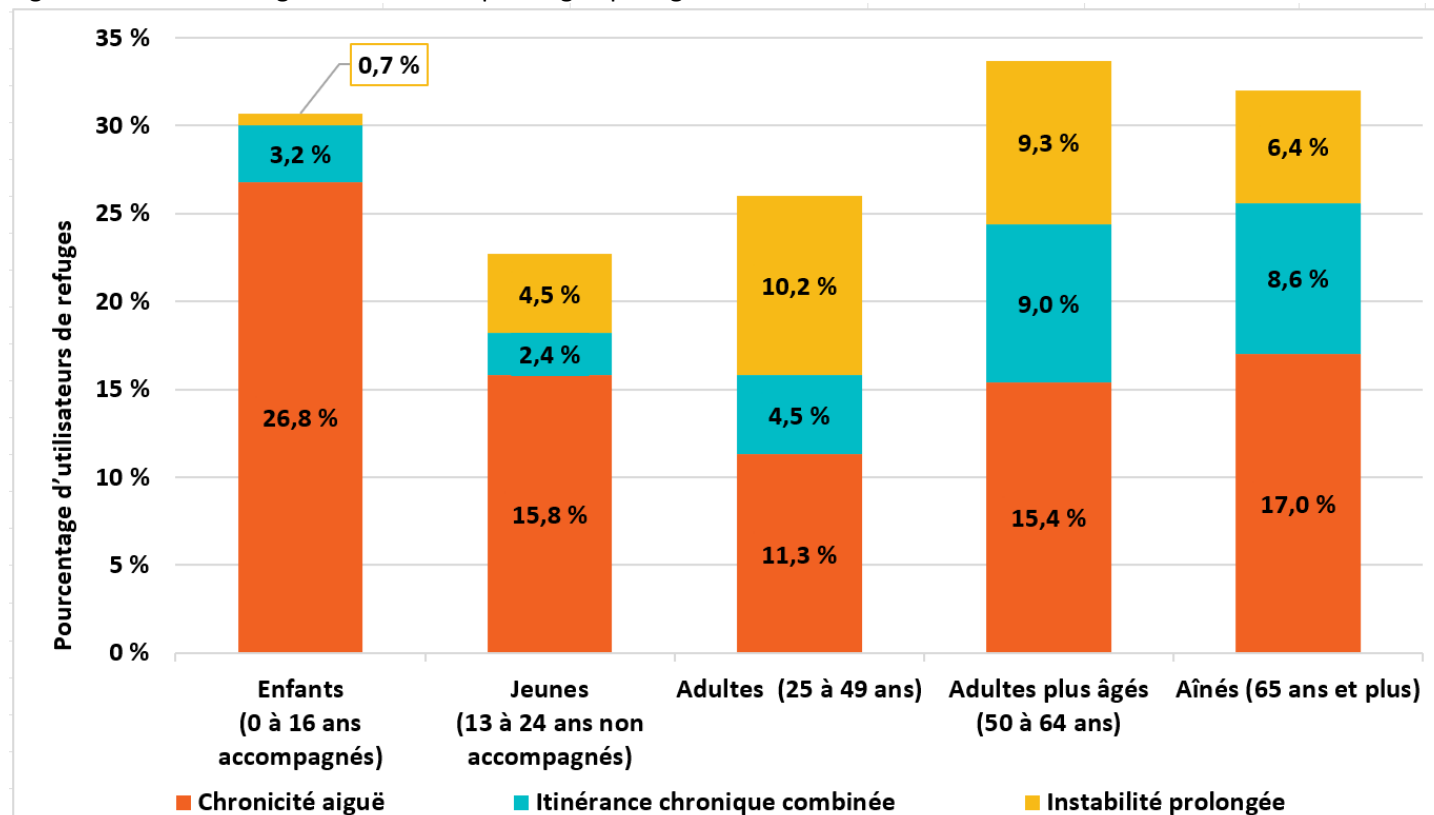


Figure 4 – version textuelle

Groupe d'âge	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total d'itinérance chronique ³
Enfants (0 à 16 ans accompagnés)	26,8 %	3,2 %	0,7 %	30,7 %
Jeunes (13 à 24 ans non accompagnés)	15,8 %	2,4 %	4,5 %	22,7 %
Adultes (25 à 49 ans)	11,3 %	4,5 %	10,2 %	26,0 %
Adultes plus âgés (50 à 64 ans)	15,4 %	9,0 %	9,3 %	33,7 %
Aînés (65 ans et plus)	17,0 %	8,6 %	6,4 %	32,1 %

Les taux d'itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges tendent à augmenter avec l'âge. Les adultes plus âgés et les aînés présentaient les taux les plus élevés d'itinérance chronique, tandis que les jeunes non accompagnés présentaient les taux les plus bas. Les enfants accompagnés ont également connu des taux élevés d'itinérance chronique, ce qui peut être dû à des séjours plus longs dans les refuges familiaux².

Genre et itinérance chronique

Les taux d’itinérance chronique diffèrent également selon le genre : 28,3 % des hommes, 26,6 % des femmes et 26,3 % des utilisateurs de refuges de diverses identités de genre ont connu une situation d’itinérance chronique.

Des différences statistiquement significatives ont été observées dans les tendances de chronicité aiguë et d’instabilité prolongée selon les groupes de genre (figure 5).

- Les hommes présentaient un taux plus élevé d’instabilité prolongée et d’itinérance chronique combinée.
- Les femmes présentaient un taux plus élevé de chronicité aiguë.

Figure 5 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée par genre en 2023

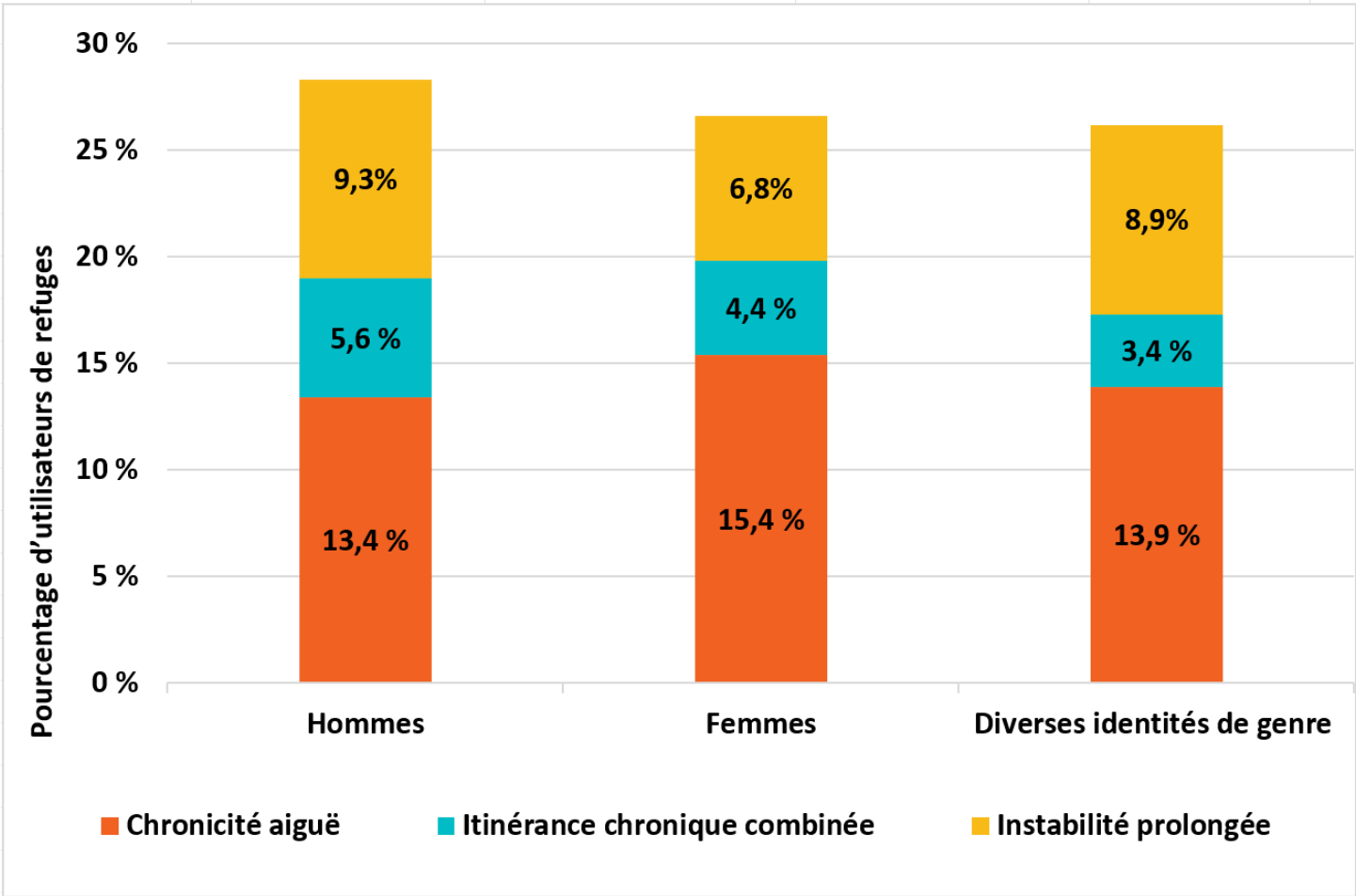


Figure 5 – version textuelle

Groupe de genre	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total d’itinérance chronique ³
Hommes	13,4 %	5,6 %	9,3 %	28,3 %
Femmes	15,4 %	4,4 %	6,8 %	26,6 %
Diverses identités de genre	13,9 %	3,4 %	8,9 %	26,3 %

Il n’y avait pas suffisamment de données pour détecter des différences statistiquement significatives chez les utilisateurs de refuges de diverses identités de genre.

Statut d’autochtone et itinérance chronique

En 2023, le taux d’itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges ayant déclaré être autochtones (28,5 %) était inférieur à celui des utilisateurs de refuges non-autochtones (25,6 %).

Des différences statistiquement significatives ont été observées dans les schémas de chronicité aiguë et d’instabilité prolongée (figure 6).

- Le taux d’instabilité prolongée était plus élevé chez les Autochtones que chez les non-Autochtones.
- Le taux d’instabilité prolongée des Autochtones était inférieur à celui des non-Autochtones.

Figure 6 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée selon le statut autochtone en 2023

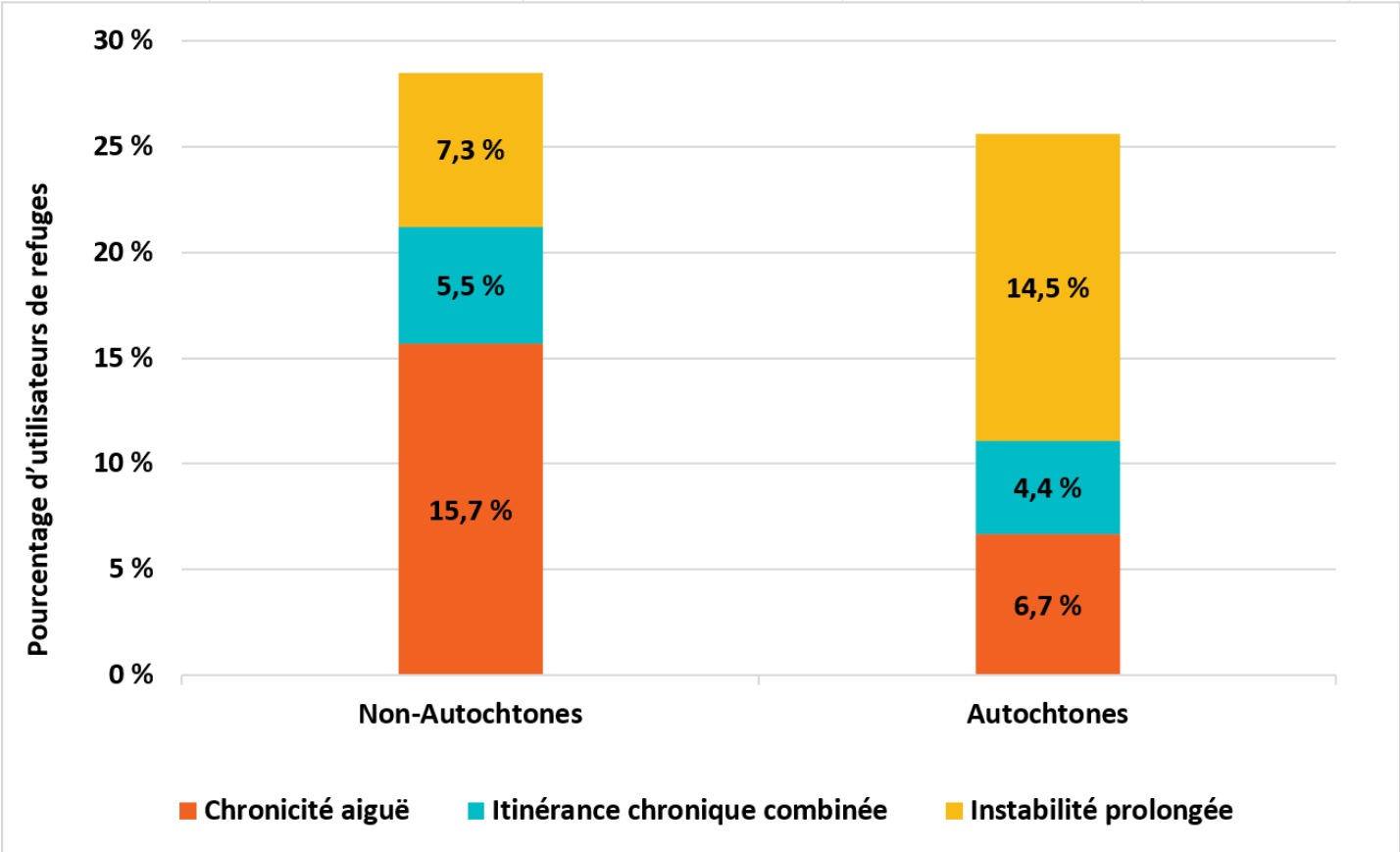


Figure 6 – version textuelle

Statut autochtone	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total d’itinérance chronique
Non-Autochtones	15,7 %	5,5 %	7,3 %	28,5 %
Autochtones	6,7 %	4,4 %	14,5 %	25,6 %

Les utilisateurs autochtones des refuges présentaient des taux d’itinérance chronique inférieurs à ceux des personnes qui ne se déclarent pas comme Autochtones. Il est toutefois important de tenir compte du fait que les répondants autochtones à l’enquête sur le dénombrement ponctuel d’itinérance de 2020-2022 étaient plus susceptibles de se trouver dans des endroits à l’extérieur des refuges et d’indiquer qu’ils n’avaient pas eu recours à un refuge au cours de l’année écoulée. Par conséquent, leurs expériences d’itinérance sont plus susceptibles de ne pas être prises en compte par les données du système des refuges, ce qui conduit à une sous-estimation de l’itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges autochtones.

Statut d’ancien combattant et itinérance chronique

En 2023, le taux d’itinérance chronique parmi les utilisateurs de refuges ayant déclaré être des anciens combattants (23,6 %) était similaire à celui des civils (24,9 %)⁴.

Des différences statistiquement significatives peuvent être observées dans les tendances de chronicité aiguë et d’instabilité prolongée (figure 7).

- Les anciens combattants avaient un taux de chronicité aiguë inférieur à celui de la population civile.
- L’instabilité prolongée est plus fréquente chez les anciens combattants.
- Les taux d’itinérance chronique combinée étaient similaires chez les anciens combattants et la population civile.

Figure 7 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée selon le statut d’ancien combattant en 2023

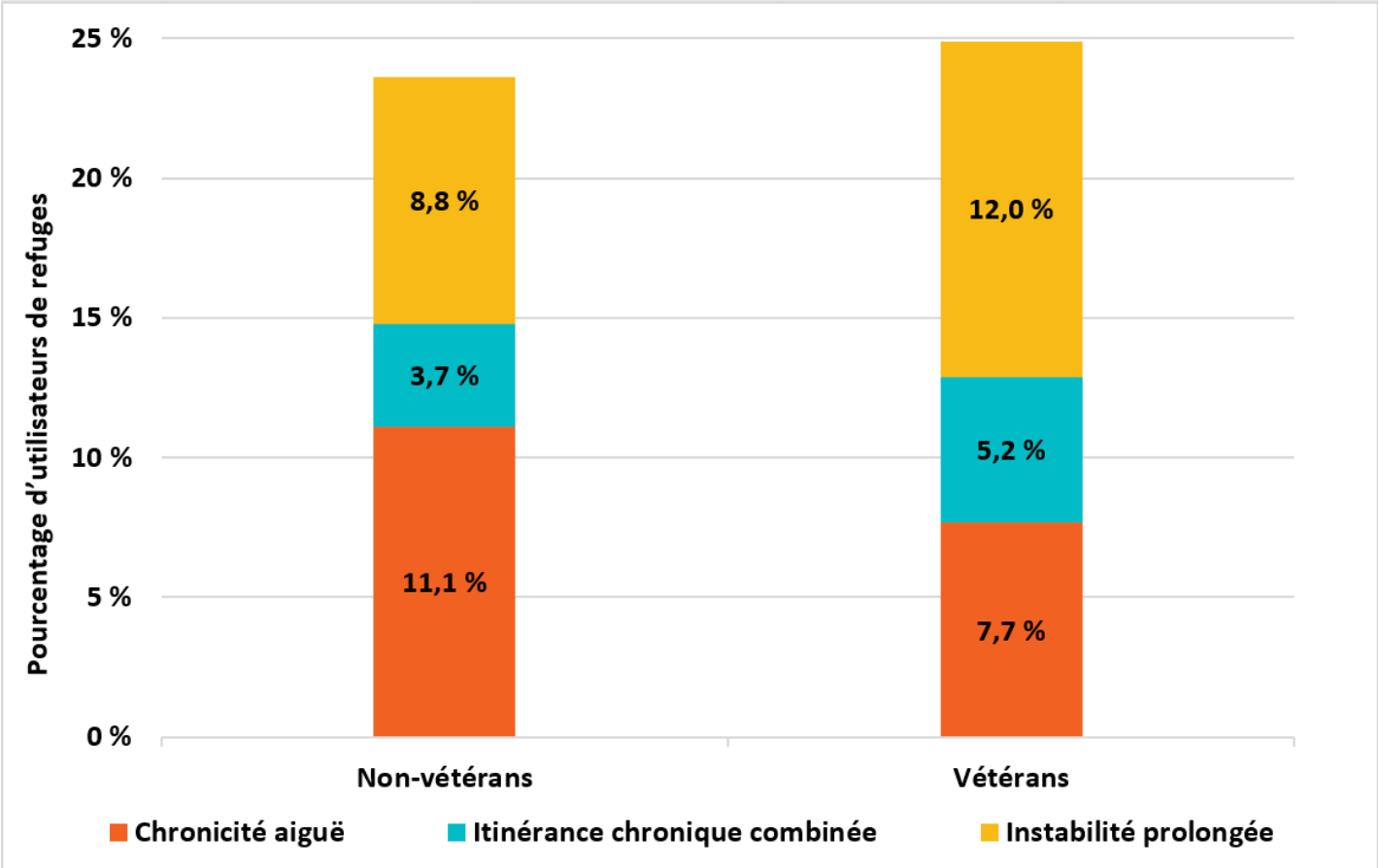


Figure 7 – version textuelle

Statut d’ancien combattant	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total d’itinérance chronique ³
Population civile	11,1 %	3,7 %	8,8 %	23,6 %
Ancien combattant	7,7 %	5,2 %	12,0 %	24,9 %

⁴ L’échantillon utilisé pour cette analyse comprend des données provenant de 23 communautés. Une communauté a été exclue de cette analyse en raison du manque de données. Les Forces armées canadiennes, les anciens combattants civils, les anciens combattants de pays alliés et les anciens membres de la GRC ont été considérés comme faisant partie de la catégorie des anciens combattants dans le cadre de cette analyse.

Statut de citoyen et itinérance chronique

En 2023, les utilisateurs de refuges qui ont déclaré être des résidents permanents ou des immigrants avaient le taux le plus élevé d'itinérance chronique, suivis de près par les citoyens canadiens, puis par les réfugiés et les demandeurs d'asile. Parmi ce groupe, 24,6 % des citoyens canadiens, 27,6 % des résidents permanents et des immigrants et 13,7 % des réfugiés et des demandeurs d'asile ont connu de l'itinérance chronique⁵.

Des différences statistiquement significatives peuvent être observées dans les tendances de chronicité aiguë et d'instabilité prolongée (figure 8).

- Les citoyens canadiens présentaient un taux plus élevé d'instabilité prolongée par rapport aux non-citoyens.
- Les résidents permanents et immigrants, ainsi que les réfugiés et les demandeurs d'asile étaient plus susceptibles de souffrir d'une chronicité aiguë.
- Les citoyens canadiens et les résidents permanents et immigrants sont plus susceptibles de connaître une itinérance chronique combinée que les réfugiés et demandeurs d'asile.

Figure 8 : Chronicité aiguë et instabilité prolongée selon le statut de citoyenneté en 2023

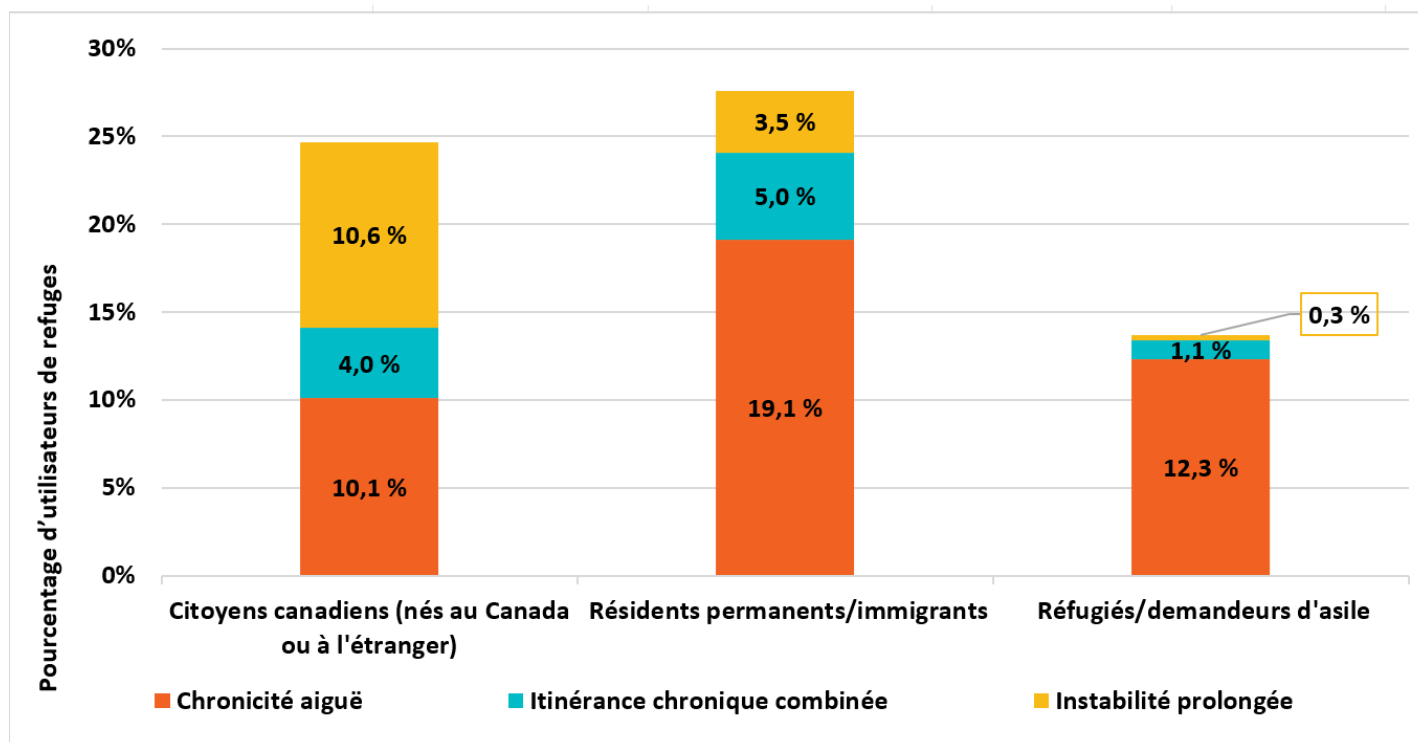


Figure 8 – version textuelle

Statut de citoyenneté	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Total d'itinérance chronique ³
Citoyen canadien (né au Canada ou à l'étranger)	10,1 %	4,0 %	10,6 %	24,6 %
Résident permanent/immigrant	19,1 %	5,0 %	3,5 %	27,6 %
Réfugié/demandeur d'asile	12,3 %	1,1 %	0,3 %	13,7 %

⁵ L'échantillon utilisé pour cette analyse comprend des données provenant de 23 communautés. Une communauté a été exclue de cette analyse en raison du manque de données. Les détenteurs de visas (utilisateurs de refuges possédant un visa de visiteur, un visa d'étudiant ou un visa de travail) ont été exclus de cette analyse en raison de leur faible nombre.

Principales constatations

- Le nombre estimé d'usagers des refuges d'urgence en situation d'itinérance chronique est resté relativement stable de 2017 (28 900) à 2021 (28 631), avant d'augmenter en 2022 (31 476) et en 2023 (32 660). Une reprise de l'utilisation des refuges après la pandémie de COVID-19 a probablement contribué à cette augmentation.
- Comme le nombre d'utilisateurs de refuges non chroniques a augmenté au cours de la période postpandémique, la proportion d'utilisateurs de refuges en situation d'itinérance chronique a légèrement diminué, passant de 31,7 % en 2020 à 27,6 % en 2022.
 - La chronicité aiguë parmi les utilisateurs de refuges est passée de 9 % en 2017 à 16 % en 2020, pour diminuer légèrement à 14,1 % en 2021.
 - L'instabilité prolongée est restée relativement stable de 2017 à 2020, mais a légèrement diminué les années suivantes. En 2023, elle était de 8,3 %.
 - L'itinérance chronique combinée est restée stable de 2017 à 2019 (de 3,5 % à 3,8 %), a atteint un sommet à 7,2 % en 2021, puis a baissé à 5,1 % en 2023.
- Les résultats démographiques en 2023 sont largement conformes à ceux [observés en 2021](#) :
 - La chronicité aiguë était généralement plus élevée chez les enfants accompagnés (0 à 16 ans), les femmes et les citoyens non canadiens.
 - L'instabilité prolongée était généralement plus élevée chez les adultes (25 à 49 ans), les adultes plus âgés (50 à 64 ans), les hommes, les utilisateurs de refuges autochtones, les anciens combattants et les citoyens canadiens.

Un tableau récapitulatif (tableau 1) présentant les taux estimés d'itinérance chronique pour différents groupes et une liste des communautés incluses dans l'analyse sont fournis en annexe.

Nous tenons à remercier toutes les communautés et tous les prestataires de services qui ont fourni les données de qualité qui ont permis de réaliser cette analyse et de contribuer à la compréhension de l'évolution de l'itinérance chronique au fil du temps.

Pour en savoir plus

[Plus d'information sur cette recherche sur l'itinérance](#)

Si vous avez des questions au sujet de ce rapport, [communiquez avec nous](#).

Annexe

Comparaison de la chronicité aiguë et de l'instabilité prolongée au sein de chaque population

Tableau 1 : Résumé de la prévalence de l'itinérance chronique parmi des populations particulières en 2023

	Chronicité aiguë	Itinérance chronique combinée	Instabilité prolongée	Dans l'ensemble³
Enfants (0 à 16 ans accompagnés)	26,8%	3,2%	0,7%	30,7%
Jeunes (13 à 24 ans non accompagnés)	15,8%	2,4%	4,5%	22,7%
Adultes (25 à 49 ans)	11,3%	4,5%	10,2%	26,0%
Adultes plus âgés (50 à 64 ans)	15,4%	9,0%	9,3%	33,7%
Aînés (65 ans et plus)	17,0%	8,6%	6,4%	32,1%
Hommes	13,4%	5,6%	9,3%	28,3%
Femmes	15,4%	4,4%	6,8%	26,6%
Diverses identités de genre	13,9%	3,4%	8,9%	26,3%
Non-Autochtones	15,7%	5,5%	7,3%	28,5%
Autochtones	6,7%	4,4%	14,5%	25,6%
Non-vétérans	11,1%	3,7%	8,8%	23,6%
Vétérans	7,7%	5,2%	12,0%	24,9%
Citoyens canadiens (nés au Canada ou à l'étranger)	10,1%	4,0%	10,6%	24,6%
Résidents permanents/immigrants	19,1%	5,0%	3,5%	27,6%
Réfugiés/demandeurs d'asile	12,3%	1,1%	0,3%	13,7%